



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD
VILLE DE SAINT-COLOMBAN

AVIS PUBLIC
ADOPTION DU BUDGET 2017

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Me Stéphanie Parent, greffière de la susdite Ville, qu'il y aura une séance extraordinaire du Conseil municipal au cours de laquelle le budget pour l'année financière 2017 sera adopté.

Lors de cette séance, qui sera tenue **le mardi 13 décembre 2016, à 20h30**, à la salle du Conseil municipal, située à l'hôtel de ville, au 330, montée de l'Église, Saint-Colomban, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget.

DONNÉ À SAINT-COLOMBAN, CE DIX-HUITIÈME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DE L'AN DEUX MILLE SEIZE.

Me Stéphanie Parent
Greffière
sparent@st-colomban.qc.ca

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Me Stéphanie Parent, greffière de la Ville de Saint-Colomban, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant le 18 novembre 2016 une copie au bureau de la Ville et en le publiant dans le journal « *Le Mirabel* » édition du 18 novembre 2016.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce dix-huitième jour de novembre de l'an deux mille seize.

Me Stéphanie Parent
Greffière
sparent@st-colomban.qc.ca